

LA DIFFÉRENCE DE SEXE ET LA PHONOLOGIE*

On sait qu'il existe dans différentes langues des différences de prononciation entre locuteurs qui ont été attribuées à la différence de sexe (cf. Sapir, Troubetzkoy entre autres et récemment, parmi nous, Georges Kassai au 2ème colloque de linguistique fonctionnelle - Clermont-Ferrand, juillet 1975).

L'objectif que je me propose ici est de vérifier si ce facteur peut être tenu par les phonologues étudiant le français contemporain, comme une des causalités externes de la variation phonologique; et si cela est -si les faits nous donnent ce témoignage-, de chercher à savoir dans quel sens il agit afin de comprendre mieux voire de réinterpréter les discours de certains linguistes, et particulièrement ceux des phonéticiens et dialectologues, qui parlent du caractère novateur ou conservateur des comportements féminins, ou encore celui d'André Martinet par exemple qui qualifie les locutrices de «suiveuses» comme nous l'avons vu au précédent colloque (Oviedo- juillet 1977).

Avant de présenter les relevés dont je veux vous parler aujourd'hui, je tiens à rappeler qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'un ample travail de recherche sur les phénomènes de la variation phonologique -au niveau de l'interaction des causalités internes et externes- à partir d'une enquête à grande échelle; 1200 témoins environ constituent l'échantillon global; divers sous-échantillons comparables peuvent être construits pour étudier l'influence de différents facteurs externes -tels l'âge, l'origine régionale, la stabilité ou mobilité géographique, l'appartenance à telle catégorie socio-professionnelle, ou encore la différence de sexe - sur les degrés d'utilisation, ou les utilisations, des oppositions.

* Version légèrement remaniée de la communication présentée au 5ème Colloque International de Linguistique Fonctionnelle (Ioannina, Juillet 1979) + Le texte intégral de la discussion.

C'est d'ailleurs parce que l'influence des différents autres facteurs est repérée et le sens de cette influence connu, qu'on peut étudier réellement celle du facteur: différence de sexe. Pour ce faire j'ai retenu essentiellement deux méthodes d'analyse que je vais vous présenter rapidement; l'une étudie la composition (en termes de facteurs externes) des échantillons de locuteurs présentant des comportements linguistiques identiques (par exemple: ceux qui utilisent a antérieur / a postérieur ou ceux qui utilisent le phonème a unique, etc.) eu égard à la composition de l'échantillon global.

Un exemple à propos du facteur différence de sexe: l'échantillon global est composé de 41 % d'hommes. Si l'échantillon observé - celui des locuteurs qui utilisent a antérieur / a postérieur par exemple-est constitué de 41 % d'hommes, j'en déduirai que le facteur différence de sexe n'est pas en cause puisque le pourcentage des témoins masculins est identique dans les deux cas. Si au contraire je constate une différence de pourcentage, je considérerai qu'il est en cause. Le pourcentage observé me permettra en outre de savoir si les hommes favorisent ou non le comportement à l'étude. Si le pourcentage dans l'échantillon observé est supérieur à celui de cette population dans l'échantillon global-soit 41 % -, ce sera le cas; s'il est inférieur j'en déduirai que ce sont les témoins féminins qui privilégient ce comportement. Ainsi dans l'échantillon des 32 locuteurs qui utilisent l'antériorisation de o ouvert dans certains monèmes, je constate que, parmi ces témoins, 23 sont des hommes, soit 72 %. Vous vous souvenez que la population masculine est de 41 % dans l'échantillon global. On constate donc ici une différence de représentativité (différence de pourcentage) des témoins masculins importante. L'influence des autres facteurs étant analysée - je ne peux alors entrer dans les détails-, on considérera que le facteur différence de sexe est alors le facteur incident (cf. exemple 1). Un pourcentage de 50 % sera interprété dans le même sens (cf. exemple 2, à propos du trait de longueur).

L'autre méthode vient compléter celle-ci; elle a été plus souvent utilisée par les linguistes et particulièrement par Martinet, Deyhim et Reichstein pour des études analogues à la nôtre. Des sous-échantillons de locuteurs sont construits à l'aide de différents facteurs externes les rendant comparables; on étudie alors les comportements des témoins.

Pour le facteur différence de sexe, j'ai constitué trois sous-échan-

tillons: A, B, C, dans lesquels j'étudie les comportements des hommes et des femmes, soit AH et AF, BH et BF, CH et CF, puis les tendances H et les tendances F et les convergences ou divergences. Si, malgré les différences de composition des échantillons A, B, C, il existe des tendances convergentes chez toutes les locutrices, on considérera qu'il y a réellement lieu de parler d'une influence du facteur différence de sexe, l'étude ne se contentant pas de constater une différence homme/femme mais repérant aussi des tendances communes chez les locuteurs d'un même sexe au-delà de l'influence déterminante d'autres facteurs sociaux.

Les trois échantillons considérés permettent en effet de dégager le sens de l'influence des autres facteurs de variation, puisqu'on compare des échantillons de témoins différenciés par certaines variables externes dont l'incidence peut alors être étudiée. D'autres comparaisons -avec d'autres sous-échantillons non présentées ici-viennent encore préciser l'analyse.

A = 90 témoins, poitevins, stables géographiquement, de parents poitevins, stables géographiquement; date de naissance moyenne (d.n.m. dorénavant): 1920; H=45 = 50 %. Agriculteurs: 100 %.

B = 90 témoins, poitevins, stables géographiquement, de parents poitevins (milieux sociaux des parents équivalents à ceux des témoins de l'échantillon précédent); d.n.m. 1922, H = 50 %. Tous ces témoins sont enseignants (instituteurs).

C = 252 témoins élèves et étudiants, poitevins, stables géographiquement, de parents poitevins (milieux sociaux non homogènes); d.n.m. 1957 (15-19 ans au moment de l'enquête - 1972); H = 50 %.

Les comparaisons entre A et B permettent de dégager l'influence des différences de milieux socio-économiques et culturels des témoins tandis que celles opérées entre B et C indiquent le sens de la dynamique des systèmes. Le fait de repérer l'influence de ces différents facteurs et de comprendre le sens de cette influence grâce à ces diverses comparaisons permettra d'interpréter, voire de qualifier les comportements féminins observés.

Les tableaux 3, 4, 5, ci-dessous présentent une partie des faits recueillis et traités par la seconde méthode. Vous constaterez qu'on observe effectivement des différences de comportement entre locu-

teurs et locutrices de chaque échantillon considéré; ce qui semble confirmer l'intérêt de cette recherche de l'influence du facteur différence de sexe; d'autant que des tendances communes aux locutrices s'observent aussi (cf. leur non-utilisation du trait de longueur (tableau 3); le fait qu'elles favorisent l'utilisation de **eu** ouvert/**eu** fermé, le maintien de la nasale arrondie antérieure et en règle générale les réalisations ouvertes (tableaux 4 et 5).

Reste à interpréter les tendances observées même quand elles sont apparemment contradictoires et à qualifier le comportement des locutrices. Ces comportements semblent présenter deux sortes de contradictions, d'une part être différents selon les milieux des locutrices (cf. BF / AF; BF se situant apparemment plus dans le sens de la dynamique du système que AF - tableau 4), d'autre part l'être selon les points du système étudiés (cf. maintien de la nasale arrondie antérieure: conservatisme, abandon de **a** antérieur / **a** postérieur: sens de la dynamique contemporaine, extension de **è** ouvert: innovation; etc.)

L'interprétation traditionnelle qui cherche à déterminer le caractère novateur ou conservateur de ces comportements ne peut rendre compte de ces contradictions; il faut donc en proposer une autre. Il me semble qu'on peut considérer que les femmes sont moins conservatrices ou novatrices que sensibles à certaines valeurs «de prestige» -peut-être en dernière instance déterminés par le socius sans doute- valeurs qui sont affectées plus ou moins explicitement à tel ou tel trait (telle ou telle prononciation). Ce sont ces valeurs qu'elles pressentent, soutiennent ou abandonnent selon qu'elles désirent ou non se démarquer ou s'inclure dans telle ou telle communauté sociale; d'où leur abandon de certains traits considérés comme indexant (marquant) régionalement, socialement, par exemple des traits de longueur que le linguiste considère comme archaïques; aussi les déclare-t-il alors se situant dans le sens de la dynamique voire le précédant; ou au contraire leur maintien de certaines oppositions (cf. **é** fermé / **è** ouvert, **eu** fermé / **eu** ouvert, **o** fermé / **o** ouvert-tableau 4) à caractère de prestige (communauté nationale - cf. norme scolaire - s'opposant à communauté régionale).

Les femmes semblent avoir alors, plus que les hommes (au moins dans la population d'un millier de personnes environ que j'ai étudiée), une certaine compréhension de cet aspect des phénomènes linguis-

tiques (la langue est alors considérée selon un autre point de vue que celui de la seule pertinence communicative) qui fonctionnent en ce cas comme des **marques** ou **index** (cf. ce que j'en disais dans l'intervention au colloque d'Oviedo). Elles semblent alors sensibles à une sorte d'«imaginaire linguistique», construit à l'aide de diverses rationalisations, normatives pour la plupart, qui s'alimente au discours scolaire, à ses normes, aux relations écrit-oral, à la confusion bien connue qui veut que l'écrit indiquerait la prononciation, ou à tout autre discours sur la belle et bonne prononciation, autrement dit à toutes les valeurs de prestige quels que soient leurs fondements (cf. le cas de *è* ouvert et le retournement de la norme pour *serai*; actuellement statistiquement *è* ouvert l'emporte (norme fréquentielle) alors que la norme (prescriptive) était la prononciation avec /*é*/).

Certes tous les sujets peuvent être sensibles à de tels phénomènes, mais ils peuvent l'être plus ou moins. Les classes moyennes le sont plus que les autres (cf. enquêtes de Labov, Caroline Péretz, AM Houdébine). Les femmes plus que les hommes. Une étude du sentiment linguistique des témoins - dans la population que j'ai étudiée - m'en donne aussi témoignage.

Sans jouer les féministes à outrance - d'autant que les faits phonologiques recueillis montrent que les enseignantes, dont je suis, présentent plus de convergences avec leurs homologues masculins que les autres locutrices - j'avancerai que les femmes sont plus sensibles aux phénomènes d'indexations sociales, régionales etc. que peuvent prendre certains traits linguistiques du fait de leur statut social, de la situation qui leur est faite ou leur a été faite, que tous ici connaissent. Ce qui explique que leur comportement soit quelque peu différent selon le groupe à l'étude. Cette interprétation renvoie donc en dernière instance à la position sociale du sujet et à la représentation (plus ou moins consciente) qu'il en a; on peut donc comprendre que les enseignantes présentent certaines divergences d'avec les autres femmes, et particulièrement les agricultrices étudiées. Issues du même milieu, les premières ont acquis une indépendance et une maîtrise sociale que ces dernières ne possèdent pas. La différence de sexe n'est cependant pas complètement recouverte par l'homogénéité du milieu social, d'où les différences de comportement homme/femme qui subsistent en matière de prononciation et qui restent à étudier à d'autres niveaux qu'au seul phonologique.

Il faudra en effet vérifier si ces différences valent pour toutes les

femmes ou plus précisément pour certaines, et lesquelles? Et comment jouent ces valeurs d'indexations aux niveaux syntaxique, lexical, dans diverses situations, divers discours, etc.? Encore bien du travail donc!

A.-M. HOUDEBINE

Exemple 1 (1ère méthode)

Effectif global: H = 473 = 41 %

Nombre de locuteurs H. dans l'échantillon des 32 locuteurs utilisant l'antériorisation de o ouvert dans **rhum** = 23 = 72 % d'où sur-représentativité des H. dans cet échantillon.

Exemple 2 (1ère méthode)

Tableau 2: Le trait distinctif de longueur

	Hommes		Tendance par rapport au % des hommes dans le corpus global (41%)
	Nbre	%	
Locuteurs n'utilisant aucune \neq ce de longueur	362	37%	-
Loc. utilisant au moins 1 fois le trait de longueur	789	43%	+ \approx (2: équilibré)
Locuteurs distinguant			
<u>bout</u> \sim <u>boue</u>	152	50%	+
<u>tous</u> \sim <u>tousse</u>	230	51%	+
<u>bout</u> \sim <u>boue</u> et <u>tous</u> \sim <u>tousse</u>	75	63%	+
/y/ \sim /y:/ (bu \sim boue)	134	53%	+
/i/ \sim /i:/ (vit \sim vie)	88	50%	+
/e/ \sim /e:/ (olle \sim collée)	182	52%	+
/o/ \sim /o:/ (pot \sim pou)	64	53%	+
/ɛ/ \sim /ɛ:/ en (faite \sim fête) CVC.	77	35%	-

Sur-représentativité des H. Les locuteurs (H) favorisent plus que les femmes l'utilisation du trait de longueur en position finale ouverte (et non /ɛ/ \sim /ɛ:/ dans faite - fête par exemple). Le tableau 3 confirmera ces faits.

Tableau: 3 (2 ème méthode)

Le trait distinctif de longueur

Echantillons	A (agriculteurs)		B (enseignants)		C (jeunes)	
	F	H	F	H	F	H
Locuteurs utilisant						
/y~/y:/	9%	27% +	10%	21% +	1,5%	2% ≈
/i~/i:/	31%	43% +	30%	46% +	13%	23% +
/u~/u:/	31%	34% +	31%	53% +	4%	17% +
/e~/e:/	33%	40% +	33%	40% +	1%	13%+
/o~/o:/	19%	27% +	5%	6% ≈	0%	1% + =
1 fois au moins	78%	70% -	65%	82% +	24%	44% +
l'èce de longueur						
/ɛ~/ɛ:/	97%	97% =	88%	94% +	37%	47% +

Tableau 4

Echantillons	A		B		C	
	F	H	F	H	F	H
<u>je me dis</u>						
/ʒoemdi/	36% +	30%	23% ≈	24%	23% +	20%
/ʒmɔ̃di/	33% -	47%	67% +	64%	73% -	77%
<u>bois-le</u>						
/bualɔ̃/	75% -	95%	90% +	76%	89% -	92%
/bualoe/	11% +	3%	5% -	0%	2% +	0%
/bualɔ̃/	3% +	0%	0% -	3%	0% =	0%
/ɔ̃~/oe/	95% =	94%	98% ≈	97%	90% +	87%
1 <u>eu</u>	0% -	5%	0% -	3%	2% -	7%
/o~/ɔ̃/	70% +	62%	95% ≈	94%	94% +	90%
1 <u>o</u>	0% -	5%	0% -	3%	2% -	7%
/e~/ɛ/	58% +	46%	100% =	100%	70% -	76%
1 <u>é</u>	39% -	54%	0% =	0%	30% +	24%
/a~/ɑ̃/	67% +	49%	53% -	85%	10% -	14%
1 <u>a</u>	3% -	5%	0% =	0%	5% -	16%
/o~/œ/	19% +	5%	35% +	12%	11% +	3%
/r/	8% -	19%	0% -	5%	0% =	0%

Tableau 5. /e/ ou /ɛ/ dans certains monèmes

Echantillons	A		B		C	
	F	H	F	H	F	H
dans <u>quai</u>	53% +	38%	45% +	30%	41% +	28%
<u>les</u>	31% +	24%	68% +	52%	60% +	31%
<u>serai</u>	33% ± +	32%	73% -	91%	74% +	52%
<u>gai</u>	8% +	3%	33% +	27%	37% +	20%
tout /e/ ds ces mo- nèmes	42% -	54%	10% +	3%	17% -	39%
tout /ɛ/	17% +	0%	3% +	0%	17% +	9%

— DISCUSSION

Sont intervenus dans la discussion dans l'ordre suivant:

Simone ELBAZ, André MARTINET, Karmele ROTAETXE, Liselotte PARQUES, Jean-Claude GUILLON, Daniel CAZES, Dalila MORSLY, Morteza MAHMOUDIAN.

— Simone Elbaz

Anne-Marie Houdebine reprend la citation de Martinet concernant le langage des femmes, dans laquelle l'auteur traite celles-ci de «suiveuses»; je demande à André Martinet qui les femmes sont-elles censées suivre et si ce sont les hommes, en vertu de quels critères le langage des hommes est-il érigé en modèle à suivre ou suivi par le linguiste qui analyse les productions de l'un et l'autre sexe?

— réponse d'André Martinet

Puisque Anne-Marie Houdebine a repris le terme de «suiveuse» que j'avais utilisé pour qualifier les usages féminins du langage, je tiens à préciser, pour les mal-informés qui me prendraient pour un «phallocrate», que ce terme, dans ma bouche, est purement descriptif et n'a rien de péjoratif. Il implique conservatisme là où la femme entrerait en conflit avec la société si elle favorisait les innovations, et préférence donnée aux innovations là où elle sent que son statut

dans la société peut s'en trouver amélioré. A l'inverse, le comportement linguistique moyen des hommes pourrait être décrit, familièrement, comme celui de «tordus», celui de personnes qui ne cherchent pas à adapter leur parler aux conditions changeantes de la vie en société. Ils parlent pour communiquer et ne s'attendent pas à ce qu'on les juge sur les formes qu'assume leur parole. Bien entendu, constater ne veut pas dire approuver.

— Karmele Rotaetxe

— Deux questions à Anne-Marie Houdebine.

Quelle a été la procédure suivie pour recueillir le matériel? Est-ce que tu as prononcé toi-même les signes? Est-ce que tu as montré la graphie?

— réponse d'AMH.

Les deux méthodes d'enquête utilisées sont:

— un questionnaire de paires minimales écrites, inspiré de celui de Martinet dans *La Prononciation du français contemporain* et un entretien libre, de 10 minutes au moins, moyen de contrôler les productions relevées en situation formelle.

Le questionnaire est une liste de paires minimales juxtaposées; ce sont les données relevées par ce questionnaire qui vous ont été présentées.

Quant aux critiques qu'on peut adresser à un questionnaire de ce type je n'y reviendrai pas longuement ici; je voudrais cependant attirer votre attention sur un point. Généralement les critiques concernent la sur-différenciation produite, d'une part par la juxtaposition de paires minimales, d'autre part par leur présentation écrite. Or cette critique est en partie, erronée car il ne s'agit pas purement et simplement, c'est-à-dire chez tous les sujets, de sur-différenciation phonologique. S'il ne s'agissait que de sur-différenciation, les choses seraient relativement simples; on noterait la distorsion due à la méthode d'enquête; elle existe en effet, mais comme dans toute méthode d'enquête, pas moins, pas plus; on pourrait donc l'évaluer et une certaine représentation de la réalité serait ainsi atteinte. Or le problème est plus complexe puisque, quoiqu'en disent certains (aussi bien Labov que Deyhim ou Reichstein), la présentation de paires minimales juxtaposées ne provoquent pas pour tous les points du système et pour tous

les locuteurs, le même type de comportement sur-différenciateur. Certains témoins au contraire ne distinguent pas, à la lecture du questionnaire, des paires qu'ils différencient dans l'entretien libre; du moins ils pratiquent les oppositions concernées. Henriette Walter, dans son enquête actuelle, note des phénomènes semblables, pour la même région, avec des témoins différents; phénomènes qui, à ma connaissance, n'avaient jamais été signalés. Il peut donc se produire des sous-différenciations. Il est d'ailleurs intéressant de voir pour quels points ces attitudes différentes se produisent et cela nous ouvrira la voie de l'interprétation.

— Karmele Rotaetxe (question à AMH; suite)

— Donc les prononciations recueillies ont été faites sur la base de la graphie?

— réponse d'AMH

— oui

— Karmele Rotaetxe

— As-tu essayé la démarche inverse: de leur faire ensuite écrire ce qu'ils prononçaient?

— réponse d'AMH

— non.

— Karmele Rotaetxe

— Parmi les facteurs sociaux externes, as-tu demandé aux locuteurs ou locutrices, combien de temps ils ou elles passaient devant la télévision? Car on peut présumer une influence de la prononciation diffusée.

— réponse d'AMH

— oui, on peut présumer et j'ai des hypothèses équivalentes; aussi ai-je introduit cette question dans le questionnaire socio-psycholinguistique (du moins est-ce le nom dont je l'affuble) que je faisais passer au témoin avant et après le questionnaire phonologique, plutôt sous forme d'entretien dirigé; mais les renseignements recueillis n'ont pas été analysés en tant que détermination causale. Le travail reste à faire; et c'est un appel; car nous parlons tous, souvent, de l'influence probable, possible, présumée comme tu dis des moyens modernes d'information et en particulier de la télévision; mais il faudrait sérieusement étudier ces phénomènes, sérieusement, concrètement, non?

— Liselotte Parques, CNRS.

— Il me semble en effet, que pour plus de précision, il faudrait éclairer les résultats de vos investigations par deux données supplémentaires:

1° — l'influence de l'orthographe sur la prononciation du français

2° — le rôle des moyens audio-visuels, et en particulier de la radio et de la télévision qui peuvent promouvoir une «prononciation à la mode».

— réponse d'AMH

— En effet. Je parle de ces deux thèmes dans ma thèse; et du premier pendant tout un chapitre et à propos de certains points du système où l'orthographe joue plus que pour d'autres; cf. ai. Il en est sans doute de même dans le second cas.

Pour vous montrer que ces phénomènes m'intéressent, je vous signale que j'ai expliqué dans un article à paraître (Mélanges Martinet), que l'extension nouvelle de e ouvert et le maintien de /e/ - au moins dans le domaine que j'ai étudié, mais il me semble que certaines généralisations seraient possibles au moins pour la France non méridionale- provenait de l'influence de la norme graphique diffusée par l'école élémentaire.

Quant à la précision que vous me souhaitez, je dirai que j'ai fait au mieux de mes possibilités; une recherche ne peut à elle seule être exhaustive; de plus le travail sur la télévision me semble devoir être d'une certaine ampleur; donc... à vous!

— Jean Claude Guillon

— Il serait intéressant (sans s'en cacher la difficulté, voire l'utopie!) d'envisager une recherche portant sur l'évolution de la prononciation au cours de leur «professionalisation». Il s'agirait d'enquêter auprès des mêmes personnes, d'une part au début de leur carrière (entrée à l'Ecole Normale par exemple) et d'autre part après dix ans de carrière. Ceci dans le but de comprendre pourquoi et comment se met en place la phonologie particulière de ce groupe socio-professionnel que toutes les enquêtes s'accordent à traiter à part. Cette modification du système phonologique (non isolé des autres faits de langue) pourrait-elle aussi faire apparaître une différence de comportement linguistique suivant les sexes?

— réponse d'AM H

— Peut être; mais le travail est à faire qui serait, il est vrai, très intéressant. Qui veut s'en charger? La seule chose que je puis dire qui répond peut-être à ce que tu suggères est la suivante. Interrogeant des instituteurs au cours de recyclage en linguistique, j'ai constaté qu'en règle générale les femmes étaient tout d'abord plus normatives que les hommes (plus volontiers garantes de la norme); d'après quelques informations sur ces phénomènes de norme (prescriptive ou fonctionnelle) l'attitude des deux groupes de sujets pouvait changer, tout au moins chez certains d'entre eux; et les femmes n'étaient alors pas les dernières à changer de comportement; mais ceci reste très empirique et ne relève pas d'une observation scientifique.

— Daniel Cazes

— «L'imaginaire» est-il un facteur de causalité externe ou interne? En tout cas, je considère que la mention de l'existence de cet «imaginaire» est l'une des conclusions les plus stimulantes de ce travail minutieux et rigoureux.

— réponse d'AM H

— «L'imaginaire linguistique» est pour le moment une notion et non un concept que j'avance pour prendre en compte globalement des phénomènes connexes relevés par les linguistes, sociologues, psychologues etc. concernant les «rapports des sujets à la langue» (cf. les notions de standard, de prestige, d'insécurité linguistique voire de culpabilité phonologique etc.) déterminés et par l'instance sociale et par la façon dont le sujet s'y inscrit réellement et imaginativement, dans et par la langue aussi; donc sans doute cette notion s'intégrera-t-elle comme causalité interne, mais peut jouer aussi comme causalité externe. Sur ce point : définition des causalités comme internes ou externes, interaction des diverses causalités, je travaille actuellement. J'y reviendrai... un autre jour!

— Dalila Morsly

1° — je constate que personne n'intervient sur l'exposé proprement dit d'Anne-Marie Houdebine.

2° — Je trouve que le travail qui vient de nous être présenté est très important. Car il se tient un discours sur le comportement linguistique des femmes et une telle étude, minutieuse et rigoureuse, contribue à démystifier ce discours ou à comprendre ce qu'il recouvre.

— réponse d'AM H.

— Merci.

— J'ajouterais qu'outre le travail de thèse sur la variation phonologique, c'est aussi pour les objectifs que tu soulignes que j'ai entrepris le genre d'analyse que je viens de vous présenter.

— Morteza Mahmoudian

— Je voudrais signaler une étude récente sur **Langage des femmes et gros mots** (d'Anna Lietti de l'Université de Lausanne). Elle montre que la «pudeur» et la «féminité» ne sont pas réelles. Du moins pour ce qui est de l'emploi des gros mots, les habitudes des informatrices et informateurs (tous de niveau universitaire) n'est pas sensiblement différent.

— AMH.

— «tous de niveau universitaire»: donc reste à savoir (à vérifier) ce qu'il en est dans d'autres milieux; car je crois que selon les milieux, les groupes même (cf. la différence enseignantes/élèves/ ou enseignantes/agricultrices), les femmes sont plus ou moins sensibles au fait qu'on puisse les juger sur leur langage, plus ou moins sensibles aux phénomènes linguistiques, d'où une plus ou moins grande différence entre leur parole et celle des hommes.

Ö Z E T

Ulusallararası V. İşlevsel Dilbilim Kolokyumunda (Ioannina, temmuz 1978) sunulan bir bildiriyle onu izleyen tartışmalardan oluşuyor bu yazı. İşlevsel dilbilimin toplumbilime açılmasına katkıda bulunan sesbilimcilerden A.-M. Houdebine (Poitiers Üniversitesi) bildirisinde «cinslik ayrılığı»nın çağdaş Fransızcadaki bireylerin sesbilimsel davranışı üstündeki etkisini incelemektedir. Dilsel değişkenlik ve devinimde etkili olabilecek yaş, toplumsal çevre, bölgesel köken, vb. dış değişkenler açısından iyice belirlenmiş çeşitli soruşturu örnekçelerinde yer alan kadın ve erkek konuşucuların kullanımlarını karşılaştıran araştırmacı önemli saptamalarda bulunmaktadır. Geniş kapsamlı bir soruşturu çerçevesinde 1200'ün üstünde denek üstünde yaptığı incelemeler, kadınlarda açık seslere (açık e, açık eu), kimi karşıtlıkları kullanmamaya (i/i:, y/y:, u/u:), kimilerini sürdürmeye (kapalı e/açık e) eğilim bulunduğunu ortaya koymaktadır. Dizgenin devingenliğini ağırlaştırın ya da hızlandırın ve değinilen eğilimle çelişen yönlemlere de rastlandığını belirten bilgin bu gibi durumlarda yaş, toplumsal çevre, bölgesel köken türünden nedenlerin yanı sıra kuralcı usçullaştırma çabalarını, bir takım saygınlık sorunlarına karşı kadınların erkeklerden daha çok duyarlı olmasını göz önünde tutmak gerektiğini belirtmektedir. Görüldüğü gibi bireylerin yargıları, dilsel duyguları, dile ilişkin tasarımları sesbilimsel oluşumları etkileyebilmektedir.